

VILLA PRIMEROSE BAYONNE

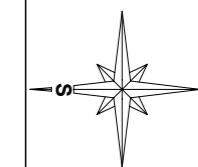
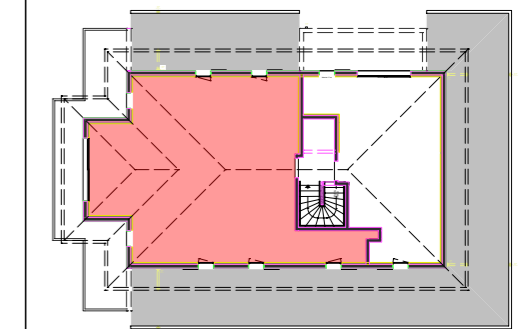
BATIMENT	-
APPARTEMENT	22
ETAGE	R+2
TYPE	T4

Entrée	3.30 m ²
Dégagement	7.03 m ²
Cuisine	7.14 m ²
Séjour	36.12 m ²
Chambre 1	11.63 m ²
Chambre 2	11.14 m ²
Chambre 3	9.41 m ²
Salle d'eau 1	6.47 m ²
Salle d'eau 2	3.30 m ²
WC	1.08 m ²

TOTAL SHAB 96.62 m²

Balcon 31.46 m²

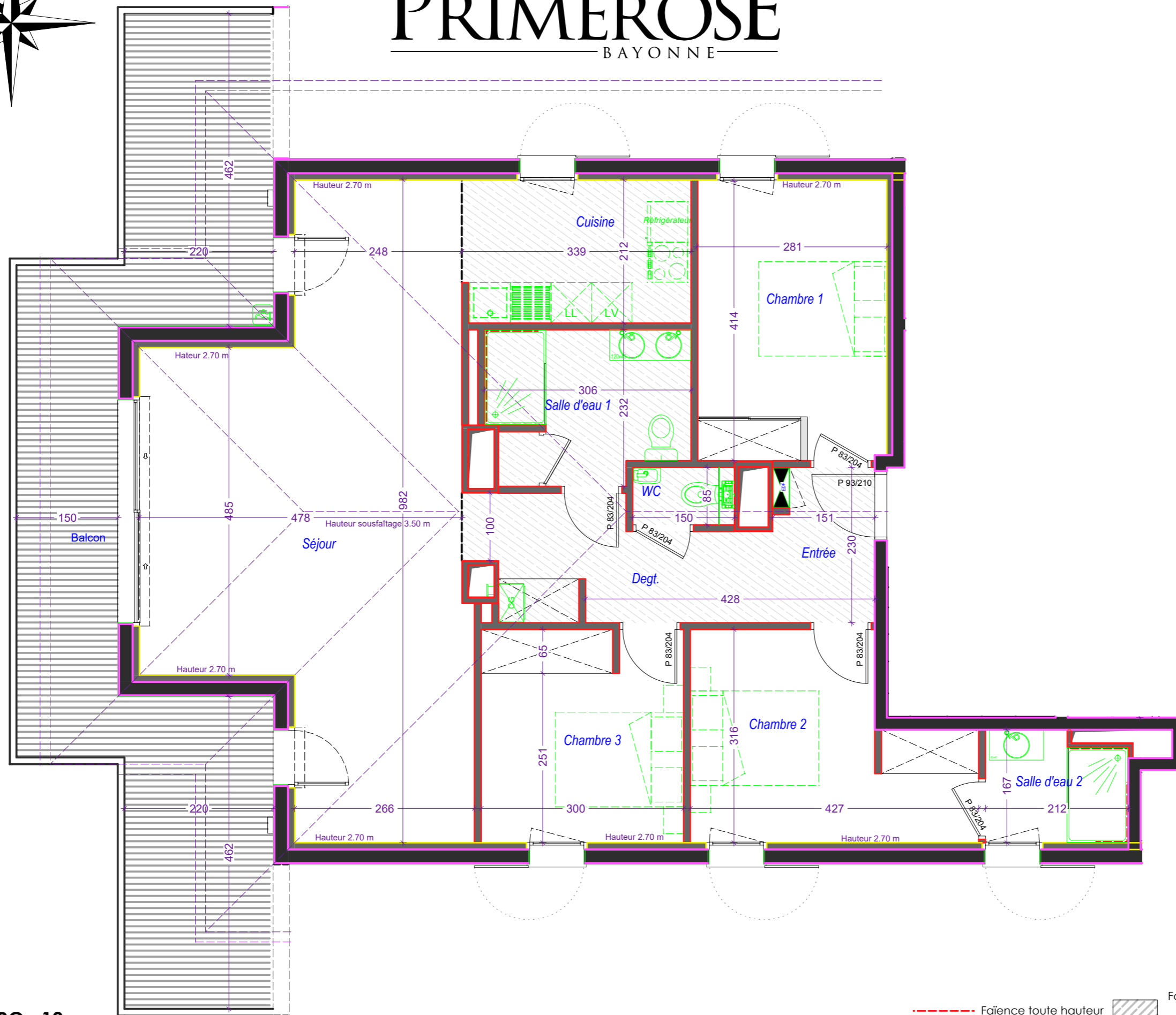
PLAN DE NIVEAU



ECHELLE



DATE: 25-12-2017 INDICE: E



N° COPRO : 10

Nota : le présent plan est établi sur la base du dossier permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution. Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le plan. Les éléments de mobilier (meubles, appareils ménagers et plan de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La surface des pièces comprend la surface des placards.